

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1035/SG/TP/P nommant un agent intermédiaire chargé des encaissements et décaissements de la régie des eaux de Djibouti .

n° 73-1035/SG/TP/P

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
26 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les décisions n° 71-684/SG/TP/P du 3 mai 1971 et n° 71-449/SG/TP/P du 24 mars 1971 sont annulées. Art. 2 — Mme Hugon Arlette, comptable contractuelle est nommée pour compter du 1 mai 1973 agent intermédiaire chargée des encaissements et décaissements de la Régie des eaux de Djibouti, en remplacement de Mme Chaïllou Liliane.